

## Conseil Intercommunal

### Convocation à une séance ordinaire du Conseil Intercommunal AISGE

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers,

Vous êtes convoqué[e]s à la séance du Conseil Intercommunal de l'AISGE le :

**Jeudi 11 avril 2019 à 20h00**

**à la salle de la Tour de Trélex  
(bâtiment administration communale)**

Séance déplacée à Genolier  
dans le collège L'Oujon

#### Ordre du jour

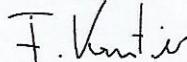
1. Appel.
2. Assermentation[s] (*si nécessaire*).
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 26.09.2018.
4. Communications du bureau AISGE.
5. Communications du CODIR.
6. **Préavis 01/2019** – comptes 2018 et son rapport de gestion 2018.
7. **Préavis 02/2019** - relatif à une demande de crédit de CHF 168'500.00 TTC destiné à l'équipement de 15 classes avec des systèmes interactifs.
8. **Préavis 03/2019** - relatif à une demande de crédit d'étude de CHF 90'000.00 TTC pour l'agrandissement de la zone administrative de l'EPSGE dans le collège L'Oujon sis à Genolier.
9. Election des membres du bureau et d'un membre de la commission gestion/finances.
10. Propositions individuelles et divers.

Genolier, le 18 mars 2019

Envoi à : M<sup>mes</sup> et M. les Conseillers Intercommunaux  
M<sup>mes</sup> et M. les membres du CODIR  
M. le Directeur de l'EPSGE  
Journal La Côte

Pour le bureau du Conseil Intercommunal :

François VAUTIER  
Président



Valérie ZEENDER  
Secrétaire



*N.B. : les rapports de la CoGefin, ainsi que le rapport de la CoBat seront envoyés dès réception par email.*